

# DET - 3680

Détartrant chimique



## Propriétés

Le DET 3680 est un produit à base d'acide phosphorique et citrique destiné à éliminer les dépôts minéraux comme les tartres calcaires ou les oxydes de fer.

DET 3680 est recommandé pour éliminer les dépôts sur les installations en acier, acier galvanisé, inox et cuivre.  
DET 3680 est incompatible avec l'aluminium. Pour les équipements de dosage nous recommandons le PVC, le PVDF, le PTFE et le PP.



## Mode d'emploi

Le DET 3680 doit être utilisé à des concentrations comprises entre 2 et 20% selon l'importance et la composition des dépôts. L'élévation de la température (70°C maximum) et l'effet mécanique apporté par une circulation forcée sont bénéfiques sur la vitesse d'action. La durée d'opération de détartrage ne devra pas excéder 24 heures.

Le rejet de la solution de détartrage sera neutralisé entre pH 5,5 et 8,5 conformément à la législation en vigueur.



## Caractéristiques techniques

|                                |                                                          |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Aspect :                       | Liquide limpide incolore                                 |
| pH pur :                       | =< 1                                                     |
| Densité en g/cm <sup>3</sup> : | 1,33 +/- 0,02 g/cm <sup>3</sup>                          |
| Stockage :                     | Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid. |



## Conditionnement

Bidon de 20Kg  
Fût de 220Kg



## Précautions d'emploi

ATTENTION : Le DET 36800 est un produit acide, lors de sa manipulation, nous vous recommandons le port de gants et de lunettes.

Formule déposée au centre antipoison européen PCN (N° 2500) : + 33 (0)3 83 22 50 50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.com](http://www.hydrachim.com)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

N° Révision :16/05/2025